



Site Natura 2000 FR 3100485 (NPC 012)

***Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais
et du pays de Licques***

**DOCUMENT D'OBJECTIFS
ANNEXES**

Novembre 2009



INDEX DES ANNEXES

Annexe 1. Listes des espèces animales et végétales inventoriées sur le site

Annexe 2. Fiches des ZNIEFF

Annexe 3. Fiches des statuts de protection du site

Annexe 4. Fiches des habitats de la directive

Annexe 5. Fiches des espèces de la directive

Annexe 6. Comptes-rendus des COPIL, des réunions d'information aux propriétaires et des groupes de travail chasse / agriculture / forêt

Annexe 7. La charte Natura 2000 du site

ANNEXE 1

Listes des espèces animales et végétales inventoriées sur le site

- Les chiroptères
- Les oiseaux
- Les reptiles
- Les insectes
- Les mollusques
- Les lichens
- Les mousses
- Les champignons

Les Chiroptères

Nom latin	Nom vernaculaire	Famille	Protection				Liste rouge			Statut biologique
			France	Directive habitat	Berne	Bonn	59 - 62	France	Monde	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2		S		
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2				
<i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	Vespertilionidae	N	II / IV	B2	b2	D	E	VU	Mr
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2	V	S		Rr
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Vespertilionidae	N	II / IV	B2	b2	V	V	VU	Rr, ST
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	Vespertilionidae	N	II / IV	B2	b2	V	V		Rr, ST
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2	V	S		Rr, ST
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2	V	S		Rr, ST
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2		S		
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2		S		
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2	V	S		Rr, ST
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Vespertilionidae	N	IV	B2	b2				
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Rhinolophidae	N	II / IV	B2	b2	V	V	LR : dc	Rr, ST

Tableau. Chiroptères présents sur le site (source : CMNF, 2008)

Légende du tableau 'Chiroptères'

Protection

France : **N** espèce protégée au niveau national

Directive habitat : **II / IV** espèce inscrite sur les annexes II et IV de la directive habitat

Berne : **B2** espèce inscrite sur l'annexe II de la convention de Berne

Bonn : **b2** espèce inscrite sur l'annexe II de la convention de Bonn

Liste rouge

Nord-Pas-de-Calais : **E** éteint, **D** en danger, **V** vulnérable, **R** rare, **I** indéterminé

France : **E** éteint, **D** en danger, **V** vulnérable, **R** rare, **I** indéterminé

Monde : catégories de menaces UICN utilisées : **VU** vulnérable, **LR** faible risque, **DC** dépendant de mesures de conservation, **LC** préoccupation mineure

Statut biologique (dans le Nord-Pas-de-Calais)

Rr reproducteur régulier, **ST** sédentaire transhumant, **Mr** migrateur régulier

Les oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Observations				Listes rouges		Espèces nicheuses	Protection	Statut
			Mont de Guémy (1996)	Mont Gasart (1996)	Clerques (2006-2009)	Licques (2009)	France	Régionale			
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	Aegithalidae	X	X	X	X	LC		X	B3, N	Rr
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Alaudidae	X	X			LC		X	B3, O2	Rr, Mr
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	Motacillidae	X						X	B2, N	Rr
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	Motacillidae	X	X	X		LC	En déclin	X	N	Rr
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	Strigidae	X	X			LC			B2, N, W2	Rr
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Accipitridae			X	X	LC			B2, b2, W2, N	
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Fringillidae	X	X	X		VU		X	B2, N	Rr
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	Fringillidae	X	X	X		LC		X	N	Rr, ST
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	Fringillidae		X					X	B2, N	
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint Martin	Accipitridae	X	X	X		LC	Localisé		B2, b2, O1, N	Rr, Mr
<i>Columba livia f. urbica</i>	Pigeon biset	Clumbidae			X					B3, O2/1, N	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Columbidae	X	X	X	X	LC		X	O2, O3	Rr, Mr
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Corvidae	X	X	X	X	LC		X	O2	Rr
<i>Coturix coturix</i>	Caille des blés	Phasianidae	X				LC			B3, O2/2, N	
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Cuculidae		X	X		LC		X	B3, N	Rr
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	Emberizidae	X	X	X	X	NT	En déclin	X	B2, N	Rr
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge	Turdidae	X	X	X	X	LC		X	N	Rr
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Falconidae	X	X	X		LC			B2, b2, N, W2	Rr, Mr
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Falconidae	X	X	X	X	LC			B2, b2, N, W2	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Fringillidae	X	X	X	X	LC		X	B3, N	Rr
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Corvidae	X		X	X	LC		X	O2/2	
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	Sylviidae	X	X	X	X	LC		X	N	Rr, Mr
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	Hirundinidae				X	LC	En déclin		B2, N	
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	Laridae				X				O2/2, N	
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Laridae				X	LC			B2, b2, O1, N	
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	Sylviidae	X	X			LC		X	N	Rr
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	Turdidae	X	X			LC			B2, N	Rr
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Motacillidae		X			LC		X	N	

<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	Turdidae			X		LC			B2, N	
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	Paridae	X		X	X	LC		X	B2, N	Rr
<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée	Paridae		X			LC		X	B2, N	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Paridae	X	X	X	X	LC		X	B2, N	Rr
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	Paridae	X	X			LC		X	B2, N	Rr
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Passeridae		X			LC		X	N	
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise	Phasianidae	X	X	X			En déclin	X	O2, O3	Rr
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran	Phalacrocoracidae			X					B3, N	
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchique	Phasianidae	X	X	X	X	LC		X	B3, O2/1, O3/2	Rr
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Sylviidae	X	X	X	X	LC		X	N	Rr, Mr
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Sylviidae	X	X	X	X	NT		X	B2, N	Rr
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	Corvidae		X	X		LC		X	O2	Rr
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Picidae			X		LC			B2, N	
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Prunellidae	X	X	X	X	LC		X	B2, N	
<i>Pyrrhula pyrrula</i>	Bouvreuil pivoine	Fringillidae		X	X	X			X	N	Rr
<i>Saxicola torquata</i>	Tarier / Traquet pâtre	Turdidae	X	X	X		LC		X	B2, N	Rr, Mr
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Columbidae	X	X	X	X	LC	En déclin	X	B3, O2	Rr, Mr
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	Strigidae			X					B2, W2, N	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	Sturnidae		X			LC		X	O2	Rr
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Sylviidae	X	X	X	X	LC		X	B2, N	Rr, Mr
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Sylviidae	X	X	X	X	LC		X	N	Rr
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Sylviidae	X	X	X				X	B2, N	Rr, Mr
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	Sylviidae	X	X	X	X	LC		X	B2, N	Rr, Mr
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Troglodytidae	X	X	X	X	LC		X	N	Rr
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Turdidae	X	X	X	X	LC			B3, O2	Rr
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Turdidae	X	X	X	X	LC		X	O2	Rr, Mr

Tableau. Avifaune observée sur le site NPC 012

(source : D. LAVOGIEZ, 1996 ; INPN ; Biotope, 2009 ; PNR CMO)

Légende du tableau 'Avifaune'

Liste rouge des espèces menacées de France

VU : vulnérable

NT : quasi menacé

LC : préoccupation mineure

Protection

B2 ou 3 : convention de Berne, annexe 2 ou 3

b2 : convention de Bonn, annexe 2

N : protection nationale

O1, 2, 2/1, 2/2, 3 ou 3/2 : directive Oiseaux, annexe 1, 2, 2/1, 2/2, 3 ou 3/2

W2 : convention de Washington, annexe 2

Statut biologique

Rr : reproducteur régulier

ST : sédentaire transhumant

Mr : migrateur régulier

Les reptiles

Nom latin	Nom vernaculaire	Famille	Protection			Listes rouges	
			France	Directive habitat	Berne	59 - 62	France
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	Anguillidae	N	/	B3		
<i>Lacerta vivipara</i>	Lézard vivipare	Lacertidae	N	IV	B3		
<i>Vipera berus</i>	Vipère péliade	Viperidae	N	/	B3	VU	S

Tableau. Reptiles présents sur le site (*source : INPN*)

Légende du tableau 'Reptiles'

Protection

France : **N** espèce protégée au niveau national

Directive habitat : **IV** espèce inscrite sur l'annexe IV de la directive habitat

Berne : **B3** espèce inscrite sur l'annexe II de la convention de Berne

Liste rouge

Nord-Pas-de-Calais : **VU** vulnérable

France : **S** à surveiller

Les insectes

Nom latin	Nom vernaculaire	Famille
<i>Adela fibulella</i>	/	Adelidae
<i>Anthophila fabriciana</i>	/	Choreutidae
<i>Apis mellifera</i>	Abeille mellifère	Apidae
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	Nymphalidae
<i>Aricia agestis</i>	Argus brun	Lyceanidae
<i>Autographa gamma</i>	Noctuelle gamma (ou Lambda)	Noctuidae
<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs	Apidae
<i>Bombylius major</i>	Grand bombyle	Bombyliidae
<i>Callistege mi</i>	M noir	Noctuidae
<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert (ou Thécla de la ronce)	Lyceanidae
<i>Cantharis rustica</i>	Moine	Cantharidae
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	Lyceanidae
<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope Sanguin	Cercopidae
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	Acrididae
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Acrididae
<i>Chrysoteuchia culmella</i>	Crambus des jardins	Crambidae
<i>Coccinella 7-punctata</i>	Coccinelle à 7 points	Coccinellidae
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris (Fadet commun)	Nymphalidae
<i>Colias crocea</i>	Souci	Pieridae
<i>Colostygia pectinataria</i>	Cidarie verdâtre	Geometridae
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	Conocephalidae
<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Phalène ocellée	Geometridae
<i>Crambus lathoniellus</i>	/	Crambidae
<i>Cryptocephalus hypocaeridis</i>	/	Chrysomelidae
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	Lyceanidae
<i>Elachista argentella</i>	/	Elachistidae
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée	Geometridae
<i>Epirrhoe alternata</i>	Phalène du pied de lion (ou Alternée)	Geometridae
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie	Hesperidae
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune	Noctuidae
<i>Glyphipterix simpliciella</i>	/	Glyphipterigidae
<i>Inachis io</i>	Paon du jour	Nymphalidae
<i>Lasioglossum fulvicorne</i>	/	Apidae
<i>Lasioglossum laevigatum</i>	/	Apidae

<i>Lasioglossum morio</i>	/	Apidae
<i>Lasius flavus</i>	Fourmis jaune	Formicidae
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophyes ponctué	Phaneropteridae
<i>Lysandra bellargus</i>	Argus bleu céleste	Lyceanidae
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Nymphalidae
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	Nymphalidae
<i>Nomada flava</i>	/	Apidae
<i>Ochlodes venatus</i>	Sylvaine	Hesperiidae
<i>Panemeria tenebrata</i>	/	Noctuidae
<i>Panocalia sp.</i>	/	Cosmopterigidae
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	Nymphalidae
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	Phaneropteridae
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée	Tettigoniidae
<i>Phytometra viridaria</i>	Petite barre pourpre	Noctuidae
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou	Pieridae
<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	Pieridae
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	Pieridae
<i>Plutella xylostella</i>	Teigne des crucifères	Plutellidae
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus de la Bugrane	Lyceanidae
<i>Pyrausta purpuralis</i>	Pyrade pourpre	Crambidae
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la mauve du Nord	Hesperiidae
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	Nymphalidae
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte	Tettigoniidae
<i>Thymelicus lineolus</i>	Hespérie du dactyle	Hesperiidae
<i>Timarcha tenebricosa</i>	Crache-sang	Chrysomelidae
<i>Tyria jacobaeae</i>	Ecaille du Sénéçon	Arctiidae
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	Nymphalidae
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-dame	Nymphalidae
<i>Xanthorhoe fluctuata</i>	Phalène ondée	Geometridae
<i>Xanthorhoe montanata</i>	Mélanthie montagnarde	Geometridae
<i>Zygaena trifolii</i>	Zygène	Zygaenidae

Tableau. Liste des insectes observés sur le site NPC 012 (source : PNR CMO ; Biotope, 2009)

Les mollusques

Famille	Nom Scientifique	Type	Observations (Biotope ; 2009)	
			Clerques	Licques
Oxychilidae	Aegopinella nitidula (Draparnaud, 1805)	Escargot terrestre	X	X
Arionidae	Arion distinctus J. Mabille, 1868	Limace	X	X
Arionidae	Arion intermedius Normand, 1852	Limace	X	X
Boettgerillidae	Boettgerilla pallens Simroth, 1912	Escargot terrestre	X	X
Carychiidae	Carychium tridentatum (Risso, 1826)	Escargot terrestre	X	X
Ferussaciidae	Ceciloides acicula (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	
Helicidae	Cepaea hortensis (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre		X
Helicidae	Cepaea nemoralis nemoralis (Linnaeus, 1758)	Escargot terrestre		X
Clausiliidae	Cochlodina laminata laminata (Montagu, 1803)	Escargot terrestre		X
Cochlicopidae	Cochlicopa lubrica (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	X
Cochlicopidae	Cochlicopa lubricella (Rossmässler, 1834)	Escargot terrestre	X	
Agriolimacidae	Deroceras reticulatum (O.F. Müller, 1774)	Limace	X	X
Patulidae	Discus rotundatus rotundatus (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	X
Enidae	Merdigera obscura (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre		X
Hygromiidae	Monacha cantiana (Montagu, 1803)	Escargot terrestre	X	X
Oxychilidae	Oxychilus cellarius (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre		X
Oxychilidae	Oxychilus navarricus helveticus (Blum, 1881)	Escargot terrestre	X	X
Pomatiidae	Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	X
Punctidae	Punctum pygmaeum (Draparnaud, 1801)	Escargot terrestre		X
Pupillidae	Pupilla muscorum (Linnaeus, 1758)	Escargot terrestre	X	X
Hygromiidae	Trochulus hispidus s.l. (Linnaeus, 1758)	Escargot terrestre	X	X
Valloniidae	Vallonia costata (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	
Valloniidae	Vallonia excentrica Sterki, 1893	Escargot terrestre	X	
Vertiginidae	Vertigo pygmaea (Draparnaud, 1801)	Escargot terrestre	X	
Pristilomatidae	Vitrea contracta (Westerlund, 1871)	Escargot terrestre	X	
Vitrinidae	Vitrina pellucida (O.F. Müller, 1774)	Escargot terrestre	X	X

Les lichens

Quelques données issues de visites de naturalistes du Kent sont répertoriées pour les coteaux de Clerques. Trente espèces de lichens ont été déterminées sur cette zone : *Amandinea punctata*, *Anaptychia ciliaris*, *Caloplaca obscurella*, *Candelaria concolor*, *Candelariella reflexa*, *Candelariella vitellina*, *Diploicia canescens*, *Hyperphyscia adglutinata*, *Lecanora chlorotera*, *Lecanora compallens*, *Lecanora dispersa*, *Lecanora expallens*, *Lecidella elaeochroma*, *Parmelia sulcata*, *Parmotrema perlatum*, *Pertusaria albescens*, *Pertusaria multipuncta*, *Pertusaria pertusa*, *Phlyctis argena*, *Physcia adscendens*, *Physcia tenella*, *Pleurosticta acetabulum*, *Punctelia subrudecta*, *Ramalina farinacea*, *Ramalina fastigiata*, *Ramalina fraxinea*, *Ramalina lacera*, *Rinodina roboris*, *Xanthoria candelaria*, *Xanthoria parietina*.

Les mousses (ou bryophytes)

16 espèces de mousses ont été observées sur la commune de Clerques : *Barbula convoluta*, *Barbula unguiculata*, *Brachythecium rutabulum*, *Bryum argenteum*, *Bryum dichotomum (bicolor)*, *Calliergonella cuspidata*, *Ctenidium molluscum*, *Eurhynchium striatum*, *Fissidens dubius (cristatus)*, *Homalothecium lutescens*, *Hypnum resupinatum*, *Pseudocleropodium purum*, *Rhynchostegium confertum*, *Seligeria sp.*, *Weissia brachycarpa var. obliqua (microstoma)*, *Weissia condensa (tortilis)*.

Les champignons

En novembre 2008, une prospection mycologique a eu lieu sur le coteau de Clerques par Didier HUART et Ludovic LEMAIRE. 18 espèces de champignons ont été recensées : *Clavaria sp.*, *Clavulinopsis corniculata*, *Conocybe subovalis*, *Coprinus plicatilis*, *Cuphophyllus cereopallidus*, *Cuphophyllus colemannianus*, *Cuphophyllus fuscenscens*, *Cuphophyllus pratensis*, *Cuphophyllus virgineus*, *Dermoloma pseudocuneifolium*, *Entoloma bloxamii*, *Hygrocybe aurantiosplendens*, *Hygrocybe coccinea*, *Hygrocybe glutinipes*, *Hygrocybe pseudoconica*, *Hygrocybe psittacina*, *Panaeolus sphinctrinus*, *Pseudoclitocybe cyathiformis*.

ANNEXE 2

Fiches des ZNIEFF

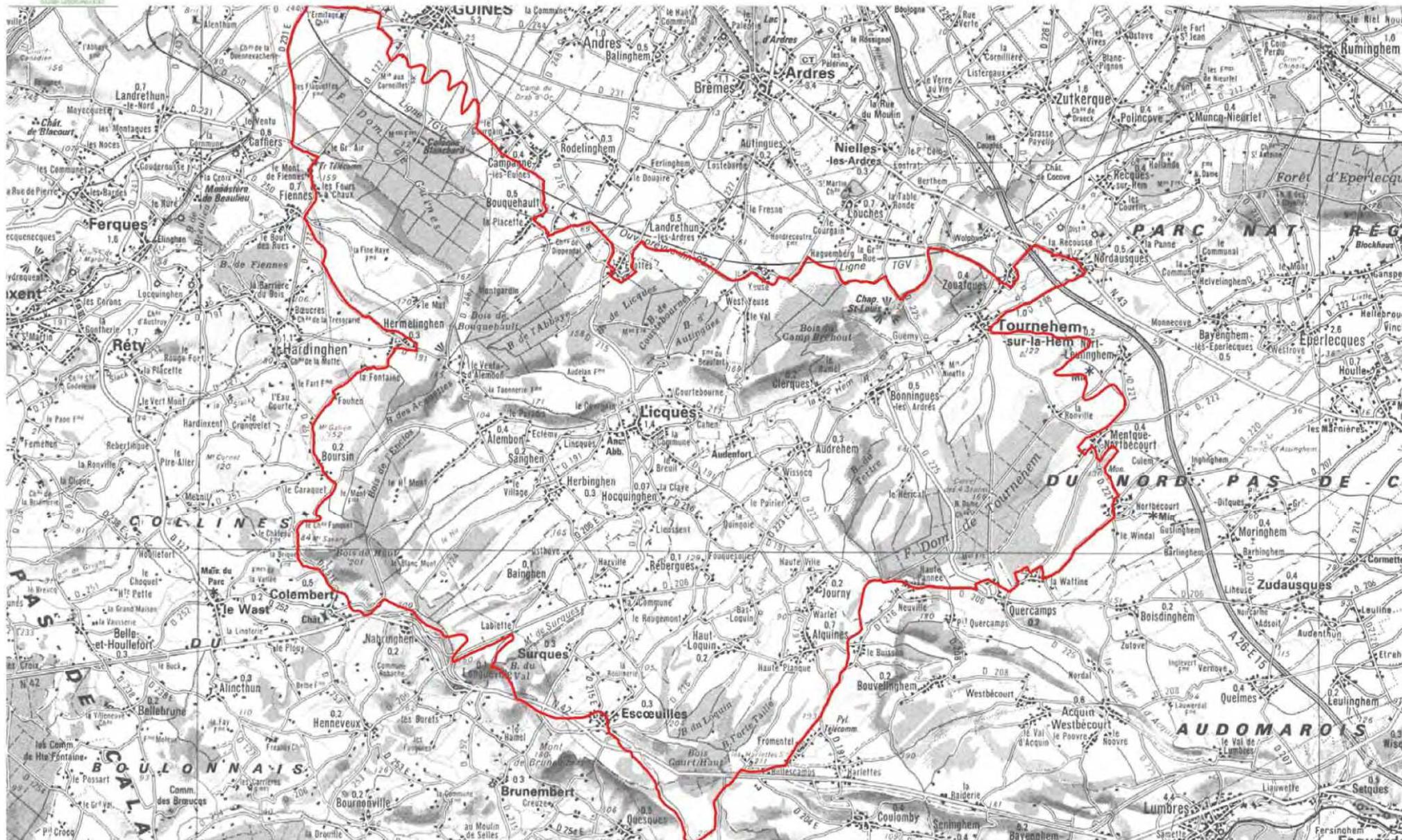
- 33 Boutonnière du Pays de Licques
- 33-1 bois du Haut, bois de l'enclos et coteaux adjacents
- 33-2 La couronne boisée au nord de Licques : bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, bois de Courtebourne, bois d'Autingues et bois du Camp Bréhout
- 33-3 Mont d'Eclémy
- 33-4 Mont de Brême et mont de Cahen
- 33-5 Mont Gasart
- 33-6 Mont de Guémy
- 33-11 Bois de Court-haut, bois Roblin, bois Forte taille, bois du Locquin, bois de la longue rue et leurs lisières (*pas de fiche*)
- 33-12 La forêt domaniale de Guînes et ses lisières (*pas de fiche*)

- 35 Cuesta du Boulonnais entre Neuchâtel-Hardelot et Colembert
- 35-1 Pelouses crayeuses de Nabringhen
- 35-2 Mont St Sylvestre



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
NORD-PAS-DE-CALAIS

Boutonniere du Pays de Licques



La Boutonnière de Pays de Licques

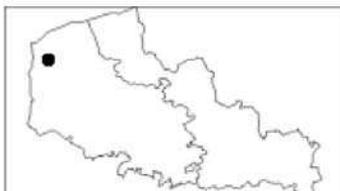


Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Licques, Clerques, Bonningues-lès-Ardres, Toumehem-sur-la-Hem, Mentque-Norbécourt, Quercamps, Journy, Alquines, Quesques, Escœuilles, Haut Locquin, Surques, Bainghen, Reberques, Boursin, Alembon, Sanghen, Herbinghen, Hocquinghen, Audenfort, Audrehem, Zouafques, Fiennes, Guînes, Hermelinghen, Ecottes, Campagne-lès-Guînes

Localisation



Petite région naturelle très particulière par sa structure géologique, la boutonnière du Pays de Licques marque la fin de l'anticlinal de l'Artois. Au-delà de Guînes et d'Ardres commence la vaste Plaine Maritime Flamande.

Surface : 17300 ha

Statut foncier : propriétés privées et communales

Nature du site : côteaux crayeux avec pelouses, fourrés et fôrets ; vallée avec cours d'eau, prairies et bois humides

Description des milieux

Par un effet de large relief en creux, le pays de Licques présente un paysage à la fois original et harmonieux. Un ensemble de collines de craie aux formes molles et ondulées culminant à plus de 200 m entoure une cuvette creusée par la vallée de la Hem.

Annexe du Boulonnais, entaillée dans les plateaux crétaciques de l'Artois, la dépression de Licques apparaît comme une esquisse de « boutonnière » géologique, ce qui lui confère un très grand intérêt géomorphologique.

Cette ligne de crêtes dominant une vallée aux nombreuses ramifications donne ainsi au paysage toute sa grandeur.

La Pays de Licques avec ses prairies bocagères et ses cultures... depuis la pelouse à Brachypode penné du Mont de la Taonnerie

Délimitation

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

De vastes pelouses semi-naturelles à Genévriers, témoin des pratiques agraires ancestrales, occupent les pentes crayeuses. Ces pelouses hébergent une flore spécialisée particulièrement riche et de grande qualité, plus d'une centaine d'espèces dont plusieurs sont exceptionnelles pour la région. Ainsi, quinze de ces plantes sont aujourd'hui protégées dans le Nord-Pas de Calais telles la Parnassie des marais et l'Avoine des prés.

Les crêtes sont boisées de divers types de hêtraies (hêtraie-frénaie neutrocalcicole sur les pentes ensoleillées et érodées, hêtraie-chênaie acidocline sur les placages argilo-limoneux des hauts de versants et des plateaux...) renfermant diverses espèces végétales d'intérêt réel en raison de leur rareté ou de leur situation en limite d'aire... ou en aire disjointe comme l'Alouchier.

• FAUNE

Un ensemble de biotopes remarquables constitue le pays de Licques. Ces milieux peu marqués par les perturbations humaines recèlent une faune riche et diversifiée comme l'attestent la composition de l'avifaune et la présence de prédateurs variés et abondants, deux critères biologiques hautement significatifs.

Ainsi le versant Nord de la Hem, avec sa mosaïque de bois, de fourrés de recolonisation et de pelouses, abrite-t-il plus de 40 espèces nicheuses dont plusieurs Rapaces rares et menacés au niveau régional.

Les effets de lisière sont innombrables et c'est en fait chacun des éléments constitutifs de ce paysage (bocage, ruisseaux, cultures, fourrés arbustifs, pelouses, bois...) qui fait la richesse de l'ensemble et qui est nécessaire à son bon fonctionnement.

Saule blanc têtard dans les prairies bocagères humides du Pays de Licques, au pied du Mont d'Eclémy

Evolution et menaces

Jusqu'alors préservé d'aménagements lourds qui auraient nui à son intégrité et à sa diversité paysagère et écologique, le Pays de Licques risque, dans les années à venir, de subir diverses pressions foncières du fait de sa relative proximité du littoral (développement du tourisme et des activités de loisirs avec constructions de résidences secondaires ou de bungalows...).

D'autres menaces sont liées à l'évolution actuelle de l'agriculture (abandon des terres peu productives et surexploitation des zones fertiles avec leur corollaire direct, pollution et dégradation des cours d'eau, de moins en moins protégés...).

Gestion et protection

La valeur esthétique de paysages ruraux traditionnels, alliée à une valeur écologique et biologique irremplaçable justifie pleinement la prise de mesures conservatoires pour l'ensemble de la cuvette de Licques et des côteaux qui l'entourent.

La protection de ce patrimoine régional passe par des moyens de gestion adaptés à la particularité de chacun des milieux qui font l'originalité de ce site (pâturage extensif des pelouses, sylviculture en fonction des potentialités locales, maintien de la qualité de la Hem par des techniques douces d'entretien...).

Une réflexion globale devra donc intégrer ces différentes contraintes afin de permettre un développement harmonieux du pays de Licques tout en respectant ses qualités écologiques et son caractère pittoresque.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

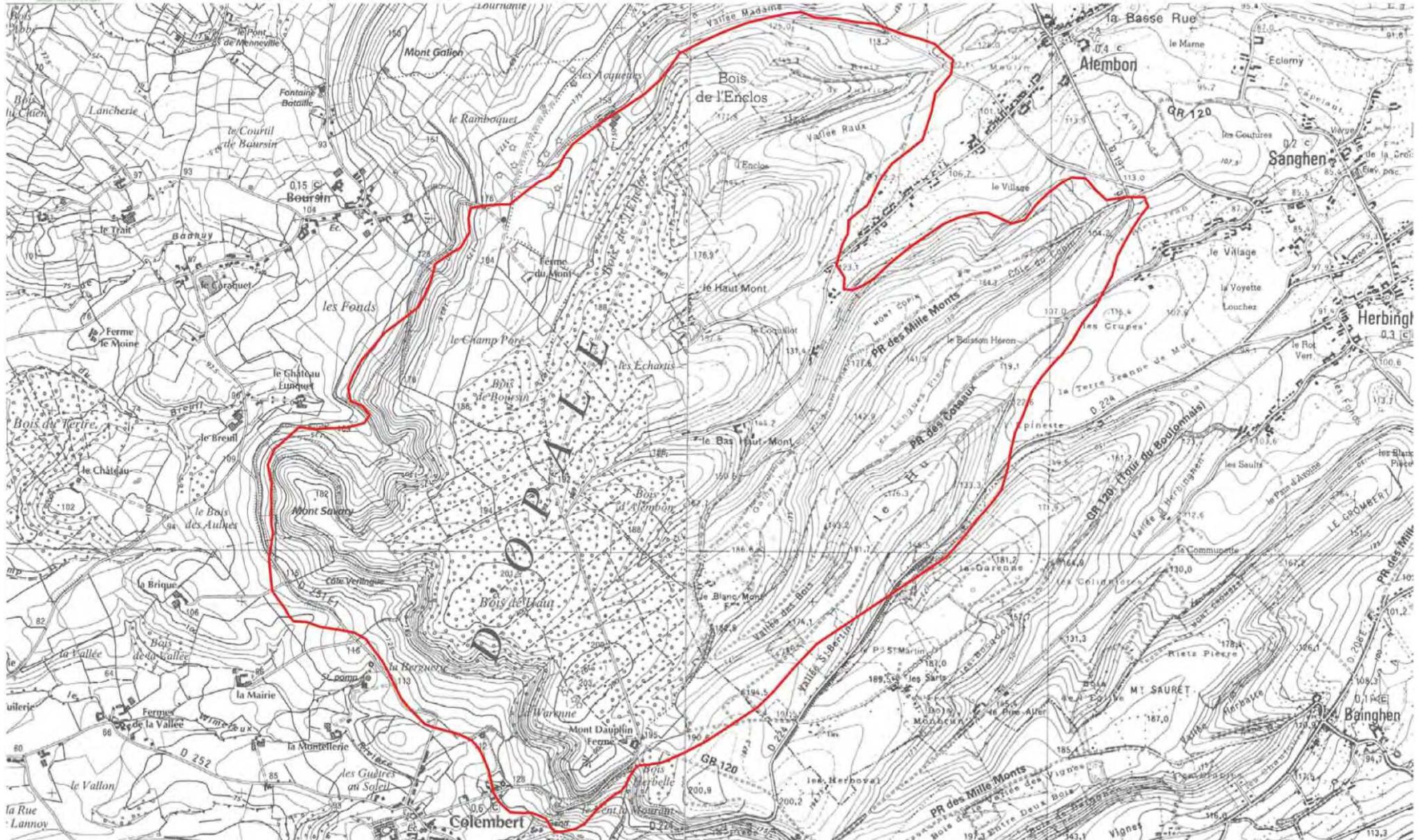
• Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF

- Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
- Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02

• Pour d'autres renseignements :

- DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
- Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
- Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
- Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98
- Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38.79

Bois de Haut, Bois de l'Enclos et coteaux adjacents



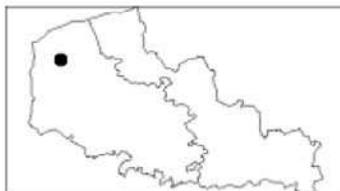
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Alembon, Boursin, Colembert

Lieu(x)-dit(s) : « Bois de Haut », « Bois de l'Enclos », « Mont Savary », « La Bergerie », « La Warenne », « Mont Dauphin »

Localisation



Les Bois de Haut, Bois de l'Enclos et coteaux adjacents sont situés sur l'escarpement crayeux du Haut-Boulonnais.

Ils constituent un écosystème forestier de faible superficie mais sont associés à des pelouses crayeuses. Cet ensemble de grand intérêt s'intègre dans un vaste réseau de bois et bosquets formant la Couronne de Licques.

Surface : 1030 ha

Statut foncier : privé

Nature du site : forêts de feuillus et pelouses crayeuses

Description des milieux

Les pelouses en lisière des Bois de Haut et de l'Enclos représentent le dernier élément du complexe des coteaux crayeux de Colembert-Nabringhen-Longueville, un des sites de pelouses les plus importants de la région Nord-Pas de Calais. Cette végétation particulière s'est différenciée sur l'escarpement bordant le Boulonnais et formant un versant de type cuesta dont le front raide et festonné, taillé dans les craies turoniennes, tombe sur un replat en glaciais, développé dans la craie cénomaniennne et l'argile albienne.

Les paysages végétaux particuliers engendrés par ces complexes pelousaires résultent principalement d'anciennes pratiques agraires et pastorales (défrichement, brûlis puis pâturage extensif) ayant favorisé le développement d'un tapis herbacé très diversifié et d'une grande originalité. Il recèle en effet une flore riche et variée représentée par de nombreuses familles de plantes (Composées, Légumineuses, Graminées...) parmi lesquelles les Orchidées occupent souvent une place à part. Les pelouses calcaires semblent être en effet leur milieu d'élection et il n'est pas rare d'en observer près d'une dizaine d'espèces sur un même site.

Pelouse calcaire de la Bergerie, en lisière sud-ouest du Bois de Haut.

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

L'intérêt floristique de ce site est illustré par la présence de nombreuses plantes rares dont au moins une dizaine sont aujourd'hui protégées en région Nord - Pas de Calais. Ce sont notamment des orchidées de sols calcaires, la Platanthère des montagnes et l'Orchis de Fuchs étant observées le plus fréquemment et surtout en plus grande quantité.

D'autres plantes également liées aux pelouses ou aux ourlets thermophiles présentent un réel intérêt : Laïche printanière, Chataigne de terre... Cette dernière espèce, dont les tubercules sont comestibles, laisse supposer qu'une partie de ces pelouses, sans doute la moins abrupte, a dû être autrefois cultivée.

La végétation forestière est plus classique avec hêtraie-frênaie mésotrophe et neutrocline, chênaie-hêtraie acidocline à Houx...

• FAUNE

Au niveau des coteaux crayeux, l'association typique des pelouses prédomine avec notamment Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Pipit des Prés et Fauvette grisette. On peut également signaler la présence de Bondrée apivore, rapace diurne appartenant à la liste rouge régionale ; cet oiseau se nourrit essentiellement de couvain de guêpes.

Le Busard Saint-Martin, espèce liée aux milieux ouverts tend à recoloniser certains secteurs des pelouses calcicoles.

Evolution et menaces

Les lisières du Bois de Haut et les intervalles entre les boqueteaux sont menacés par l'extension de l'habitat dispersé et linéaire.

Des petites marnières et des dépôts d'ordure situés en bord de route dégradent le site. Les cultures sous-jacentes ont tendance à se développer au détriment des pelouses.

Si le pâturage extensif des pelouses calcicoles est abandonné, celles-ci évolueront irrémédiablement vers un éco-système forestier.

Gestion et protection

Une partie du site, les pelouses crayeuses de la Côte Verlingue, de La Bergerie, de la Warenne et du Mont Dauphin, longeant le Bois de Haut et sises sur la commune de Colembert, a fait l'objet d'un Arrêté de Biotope le 26 février 1987 (coteaux calcaires du Boulonnais).

Une protection régionale de l'ensemble du site associée à une gestion appropriée (pacage extensif sans apport d'engrais) favoriserait le maintien des pelouses et améliorerait la diversité floristique du secteur étudié (exportation modérée de la matière organique). Par ailleurs, il serait souhaitable d'appliquer au niveau des P.O.S., la protection des lisières et des intervalles entre boqueteaux.

Gestion des bois et bosquets en y maintenant une sylviculture associant production de bois et amélioration du patrimoine biologique :

- diversifier les modes de traitement forestier (taillis-sous-futaie, futaie jardinée, futaie équienne...) en respectant les types forestiers potentiels,
- maintien ou reconstitution des lisières externes,
- diversification des essences en excluant toute introduction d'espèces non indigènes (résineux, peupliers du Canada...).

Pour en savoir plus

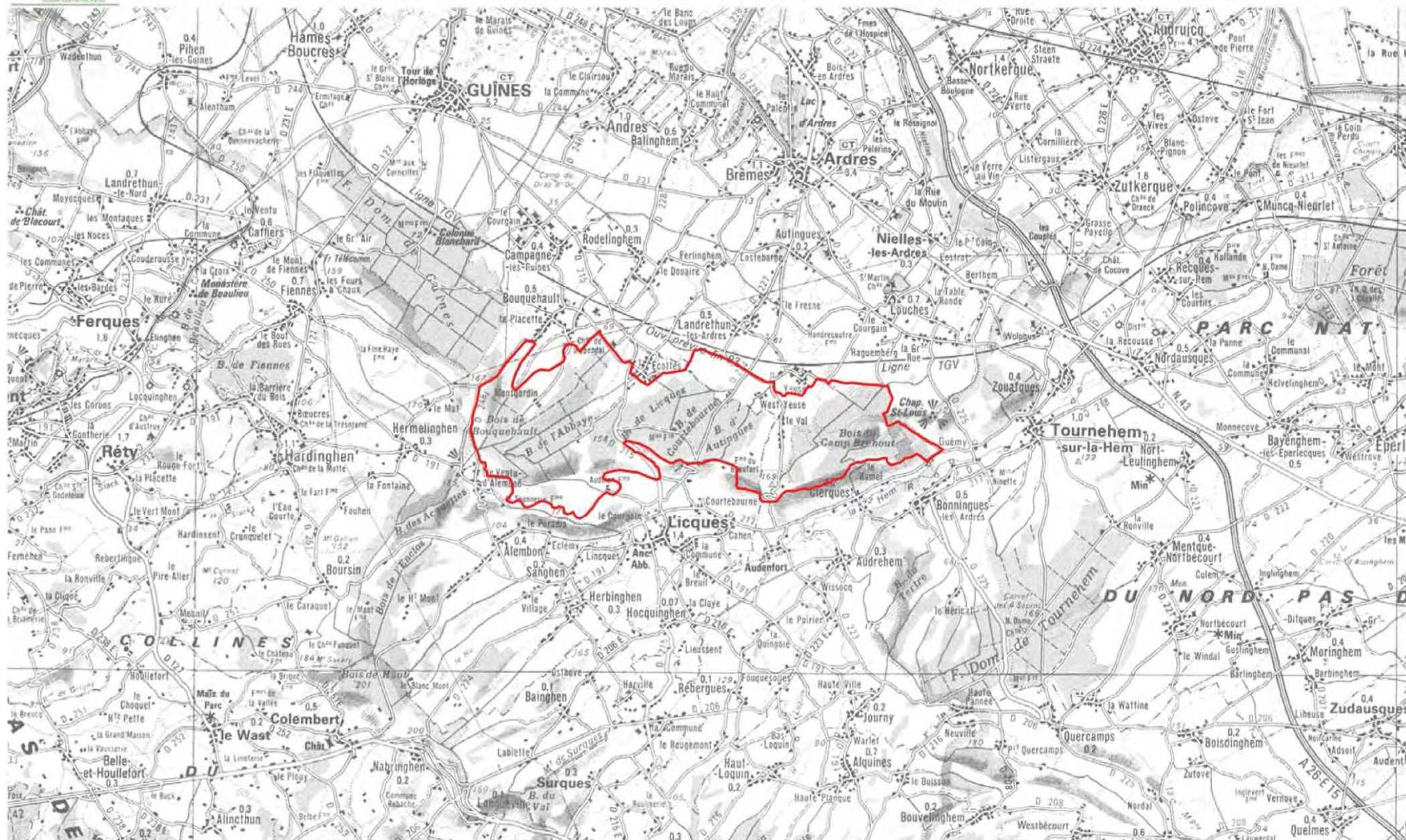
Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselot - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- Pour d'autres renseignements :
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional de l'Audomarais
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98
 - Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le West
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38.79

La couronne boisée au Nord de Licques : bois de l'Abbaye, bois de Licques, bois de Bouquehault, bois de Courte E





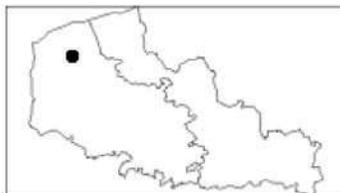
Description générale

Département : PAS-DE-CALAIS

Communes : Licques, Audenfort, Clerques, Louches, Landrethun-les-Ardres, Ecottes, Bouquehaut, Hermelinghem, Atebon

Lieu(x) dit(s) : « Bois de l'Abbaye », « Bois de Licques », « Bois de Dippendal », « Bois d'Autingues », « Bois de Clerques »...

Localisation



Cette Couronne boisée marque la partie nord de la cuesta du pays de Licques, dernier contrefort des collines crayeuses de l'Artois avant la plaine maritime flamande. Ces bois s'étendent de la forêt de Guînes jusqu'à Guémy.

Délimitation

Surface : 2150 ha

Statut foncier : propriétés privées

Nature du site : forêts de feuillus avec pelouses calcicoles en lisières sud

Description des milieux

Cette succession de bois, au relief particulièrement accidenté et entaillé de nombreux vallons et ravins parfois encaissés, domine la cuvette herbagère du pays de Licques où de nombreux petits ruisseaux serpentent au milieu de prairies bocagères agrémentées de mares et de saules blancs têtards.

Forêts acidoclines de hauts versants et de plateaux, forêt neutrocalcicoles des pentes les plus ensoleillées et forêts humides des fonds plus argileux...s'associent en une mosaïque de taillis, taillis sous futaie où les essences dominantes sont le hêtre, les frêne commun, les chêne pédonculé et le charme.

Intérêt écologique

- FLORE ET VEGETATION

Diverses associations végétales structurent cette végétation à dominante forestière

- Hêtraie-frênaie à mercuriale vivace, sur la craie sénonienne affleurante : cette communauté végétale, la mieux représentée au sein de la couronne de Licques se caractérise par une grande diversité floristique tant au niveau du sous bois arbustif que du tapis herbacé ; elle renferme en outre des plantes peu communes dont une plante protégée très rare et qui est ici en station isolée de son aire géographique de répartition, plus continentale
- Frênaie à tilleul à grandes feuilles et érable sucomore en situation de creuse aux versants ombragés et frais riches en fougères

En lisière sud, ces bois sont ourlés de pelouses et de manteaux calcicoles à la flore thermophile tout à fait originale.

- FAUNE

Parmi les oiseaux forestiers, on peut mentionner au moins 3 espèces de rapaces diurnes nicheurs dont la buse variable, inscrite sur la liste rouge régionale. Les lisières sud avec pelouses et fourrés de recolonisation (bois du camp Bréhaut, bois de l'Abbaye...) sont particulières comme la locustelle tachetée ou le traquet pâle, ce dernier peu commun dans le Nord Pas de Calais.

Les grands mammifères (sanglier, chevreuil) sont également bien représentés au sein de ce vaste ensemble boisé.

Evolution et menaces

- Ces bois semblent actuellement peu menacés et la gestion sylvicole qui leur est appliquée assure pour le moment le maintien des différentes potentialités locales et une certaine variété dans la structure des peuplements.
- La conservation de taillis et de taillis sous futaie dans un but cynégétique est un mode d'exploitation forestière qui convient tout à fait à la diversification des communautés végétales
- Il faut cependant signaler dans certains secteurs la plantation de résineux, comme en lisière sud du Bois de l'Abbaye. Or, les conifères, essences non indigènes, sont à proscrire au niveau régional ; ils appauvrissent la flore et la faune forestières et représentent un risque important pour la qualité des sols et des eaux de surface (acidification par les phénols)

Gestion et protection

La couronne boisée au nord de Licques joue un rôle important dans les déplacements de la grande faune mammalogique entre la forêt d'Eperlecques. Son intégrité physique et les nombreuses lisières qui lui sont associées doivent donc être préservées de toute dégradation interne ou externe du massif (destruction des prairies et pelouses calcicoles et disparition des fourrés arbustifs en périphérie des bois notamment)

- maintien voire restauration d'une gestion forestière alliant production de bois et protection du patrimoine biologique
 - combiner différents modes de traitements forestiers (taillis sous futaie et futaie jardinée avec sous bois arbustif)
 - diversification des essences en excluant toute introduction d'espèces non indigènes (résineux, peupliers du Canada...)

Pour en savoir plus

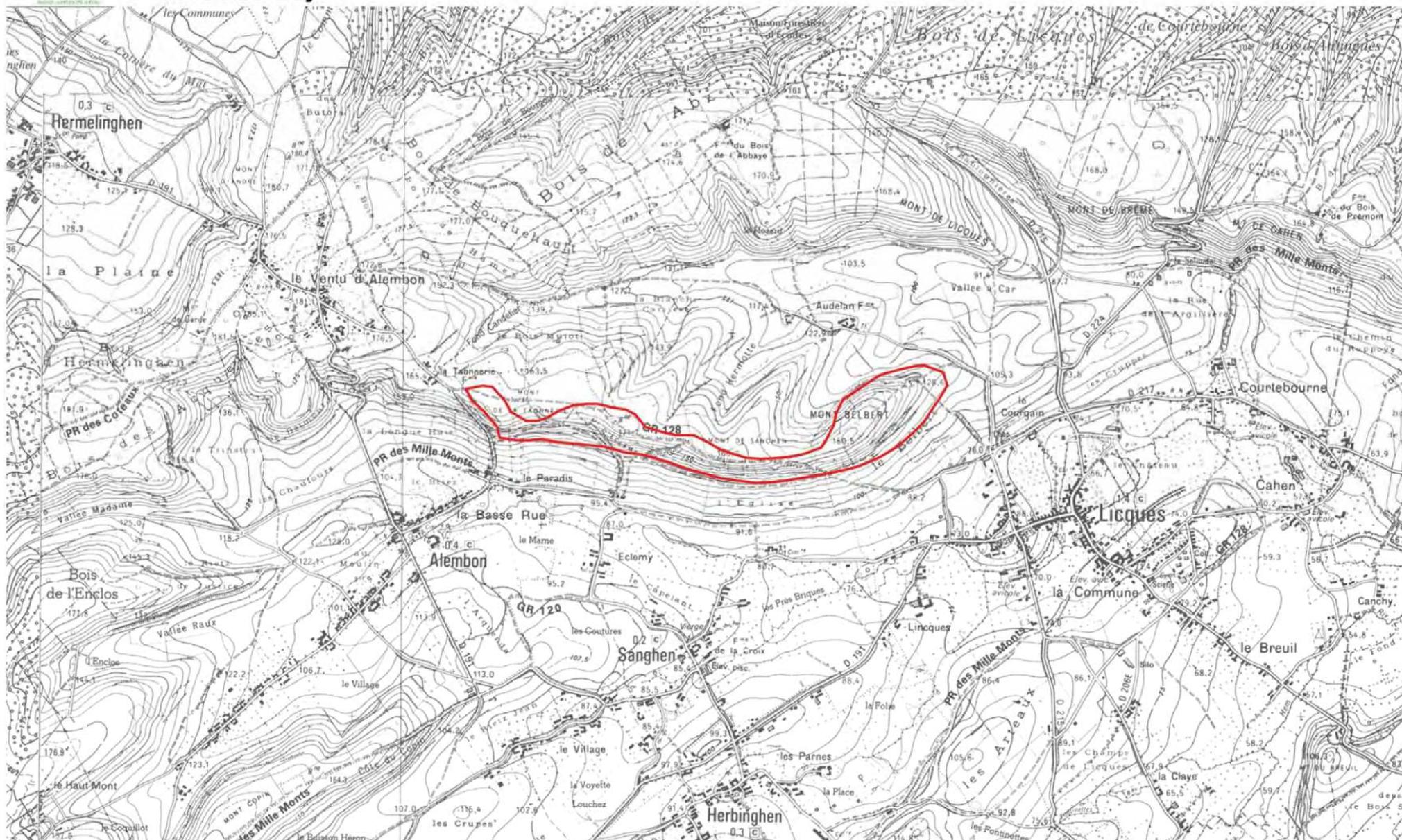
Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gossélet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
107 Bd de La Liberté - 59 41 LILLE cedex- Tél. : 03.59.57.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98

Mont d'Eclémy



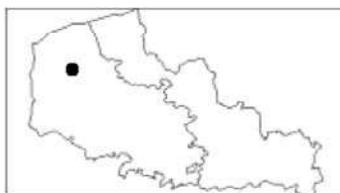
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Licques, Alembon, Sanghen

Lieu(x)-dit(s) : « Mont de la Taonnerie », « Mont d'Eclemy », « Mont de Sanghen », « Mont Belbert »

Localisation



Le coteau du Mont d'Eclemy s'étend entre le CD 191 qui monte au Ventu d'Alembon et le Mont Belbert, à l'ouest de Licques. Il marque la deuxième côte de la Boutonnière du Pays de Licques.

Surface : 46 ha

Statut foncier : propriétés privées

Nature du site : pelouses, fourrés et taillis calcicoles

Description des milieux

Le Mont de la Taonnerie, le Mont de Sanghen et le Mont d'Eclemy forment un coteau crayeux à forte pente, exposé au sud et traversé par de vieux chemins creux menant aux cultures du plateau.

Ce coteau de craie marseuse turonienne offre une très belle vue sur le fond de la boutonnière du pays de Licques, aux reliefs amolis soulignés de petites crêtes boisées et occupés par un bocage semi-herbager.

Le Mont d'Eclemy avec sa mosaïque de pelouses et de bois neutrophiles, depuis le Mont de la Taonnerie.

Délimitation

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

L'intérêt principal du Mont d'Eclemy réside dans le maintien de pelouses et prairies calcicoles à la flore et à la végétation encore diversifiées, témoins des anciennes structures du paysage rural traditionnel.

A la grande qualité paysagère du site s'ajoute donc une originalité floristique certaine avec notamment la présence de nombreuses orchidées pour la plupart protégées (Platanthère des montagnes...).

Le Génévrier commun, seul conifère indigène dans le Nord - Pas de Calais ponctue le paysage et souligne l'aspect relictuel de ces parcours pastoraux ancestraux, réel patrimoine naturel qui a pérennisé d'anciennes pratiques agraires.

Vers le Mont de Sanghen, ces pelouses laissent progressivement la place à des fourrés arbustifs neutrophiles à Viorne lantane puis la hêtraie-frênaie se réinstalle progressivement.

• FAUNE

La présence de divers stades de végétation avec pelouses, ourlets, manteau arbustif et véritable forêt donne à ce coteau une valeur notable pour l'avifaune qui s'enrichit de nombreux passereaux des lisières boisées (mésanges, fauvettes...).

De nombreux papillons chassés des cultures et des moissons traitées trouvent ici un ensemble d'espèces aux vives floraisons (Composées, Légumineuses...) qu'ils vont butiner tout au long de l'été.

Evolution et menaces

De nos jours, la déprise agricole et son corollaire, l'abandon du pâturage menacent sérieusement la plupart des pelouses crayeuses de la région.

Au Mont d'Eclemy, plusieurs parcelles ne sont plus exploitées et la pelouse est envahie par le Brachypode penné et diverses espèces de l'ourlet (Centaurées, Marjolaine, Aigremoine eupatoire...). Parallèlement, divers arbustes s'installent (Eglantier, Aubépine monogyne, Prunellier...) et plus ou moins rapidement ces fourrés vont s'étendre et occuper de plus en plus d'espace. A terme, la forêt aura reconquis le coteau.

Une intensification du pâturage avec fertilisation de la prairie est d'autre part à craindre car ce type d'exploitation élimine complètement les espèces oligotrophes caractéristiques de la pelouse.

Gestion et protection

Les pelouses crayeuses et les paysages originaux qu'elles ont engendrés constituent un véritable patrimoine biologique et historique, au même titre qu'une église ou un château. Il convient donc de réagir devant les risques qui les menacent en essayant, au niveau local ou régional, de trouver des solutions cas par cas. Un pâturage extensif sans apport d'engrais (par les ovins ou les bovins) ou une fauche avec exportation de la matière organique sont les deux modes de gestion à promouvoir dans le cadre d'une politique régionale de conservation d'espaces naturels de qualité.

Toute plantation des pelouses doit être exclue, que ce soit en feuillus ou en résineux, car elle ferait disparaître l'intérêt spécifique de ces milieux herbacés.

Pour en savoir plus

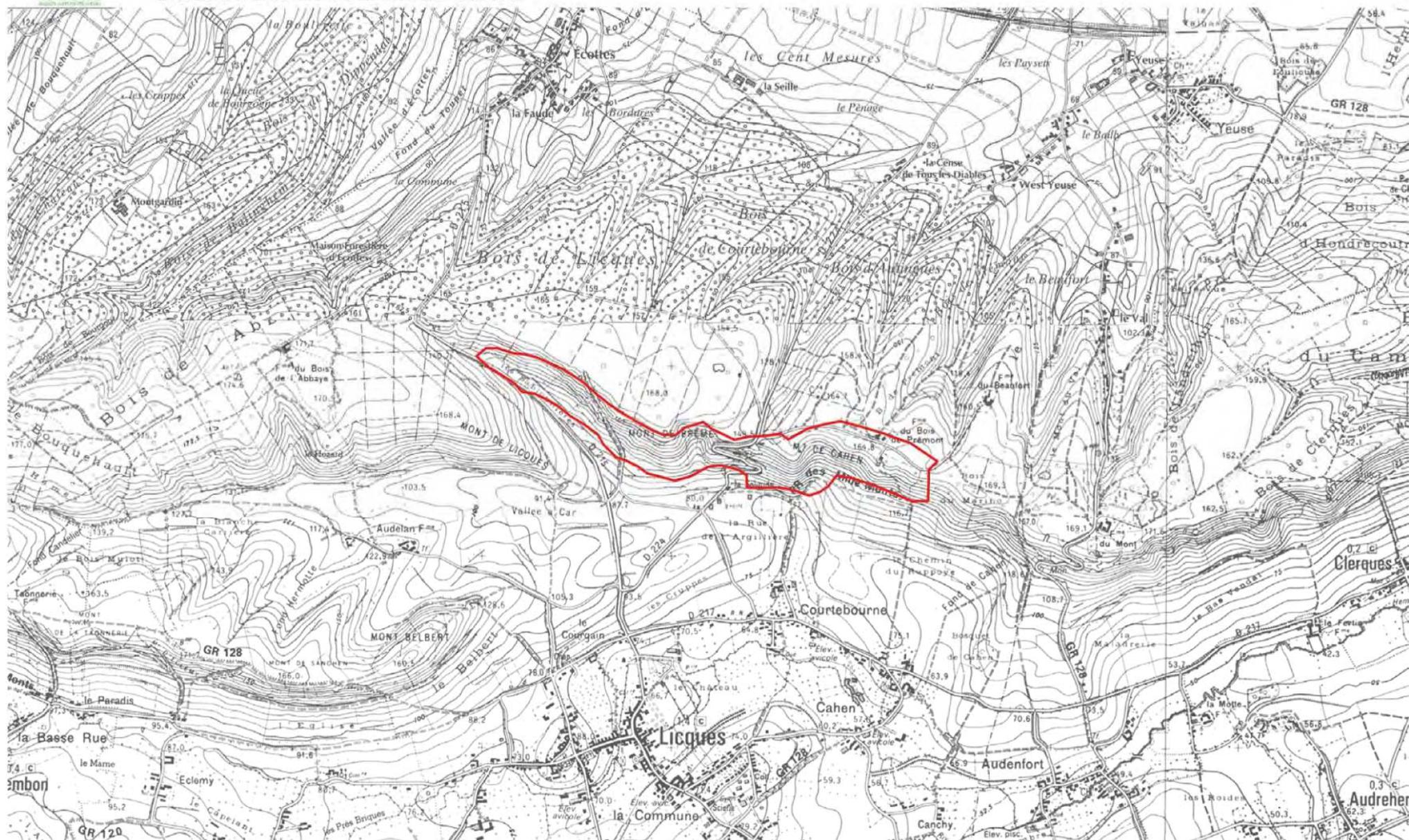
Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38.79

Mont de Breme et Mont de Cahen



Inventaire ZNIEFF



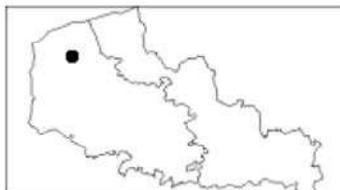
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Licques

Lieu(x)-dit(s) : « Mont de Brême » - « Mont de Cahen »

Localisation



Le Mont de Brême et le Mont de Cahen s'élèvent de part et d'autre du C.D. 224, au nord de la commune de Licques.

Délimitation

Site n°33-4 Le Mont de Brême et le Mont de Cahen

Surface : 44 ha

Statut foncier : propriétés privées

Nature du site : pelouses crayeuses et fourrés arbustifs

Description des milieux

Ce versant crayeux plus ou moins festonné correspond à la partie nord de la « cuesta » du Pays de Licques. Exposé au sud - sud-est, il montre une pente assez raide surmontée par une crête et un plateau boisé (Bois de Licques, Bois de Courte-bourne et Bois d'Autingues). Il domine la cuvette herbagère du Pays de Licques où serpentent la Hem et de nombreux petits ruisseaux.

Vue générale du site depuis la vallée à Car

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

Les Monts de Brême et de Cahen sont occupés par une pelouse dense à Succise des Prés et Brachypode penné en mosaïque avec d'autres groupements herbacés plus ou moins linéaires : arrhénathéraie calcicole, ourlet thermophile...

Pâturée intensément comme c'est le cas au Mont de Cahen, cette pelouse initiale se dégrade en prairie calcicole à Plantain moyen d'où disparaissent les espèces les plus sensibles au piétinement.

Des fourrés tout à fait originaux ourlent la partie sommitale du coteau : ils associent l'Ajonc d'Europe et le Genêt à balai, deux légumineuses aux vives floraisons jaunes qui peuvent colorer jusqu'au début de l'hiver ces pentes crayeuses.

• FAUNE

Ces pelouses situées en lisière de zones boisées jouent un rôle important pour l'avifaune insectivore qui y trouve une abondante source de nourriture. Plusieurs espèces d'intérêt régional nichent sur ce site ou du moins dans sa périphérie immédiate, tel l'Hypolaïs icterine.

La pelouse-ourlet attire en outre de nombreux insectes dont divers papillons diurnes. Ces milieux secs ensoleillés sont en effet des sites refuges pour de nombreuses espèces sensibles aux produits de traitement utilisés dans les cultures.

Evolution et menaces

La pression de pâturage est actuellement trop forte, ce qui réduit et altère la diversité et l'originalité floristiques d'une partie du site.

Divers aménagements et constructions ont par ailleurs déformé et dégradé certaines zones (vestiges de guerre, château d'eau...).

Vers la sablonnière, à l'ouest du Mont de Brême, une partie du coteau a été enrésinée, il y a de nombreuses années.

Gestion et protection

Malgré tout, les Monts de Brême et de Cahen gardent un réel intérêt dans l'ensemble paysager des coteaux crayeux ceinturant le pays de Licques. Leur valeur floristique serait à restaurer en diminuant la charge et la durée du pâturage qui pourrait peut-être déplacé partiellement vers des secteurs abandonnés (conventions communales ou échanges de parcelles entre agriculteurs...).

Ces coteaux doivent être préservés de toutes constructions (zones à classer en N.D. au niveau des P.O.S.) car outre leur impact visuel négatif, les conséquences écologiques en seraient désastreuses surtout pour la faune.

Toute plantation des pelouses doit être exclue ce soit en conifères ou en feuillus car elle ferait irrémédiablement disparaître ce milieu.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

• Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF

- Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
- Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02

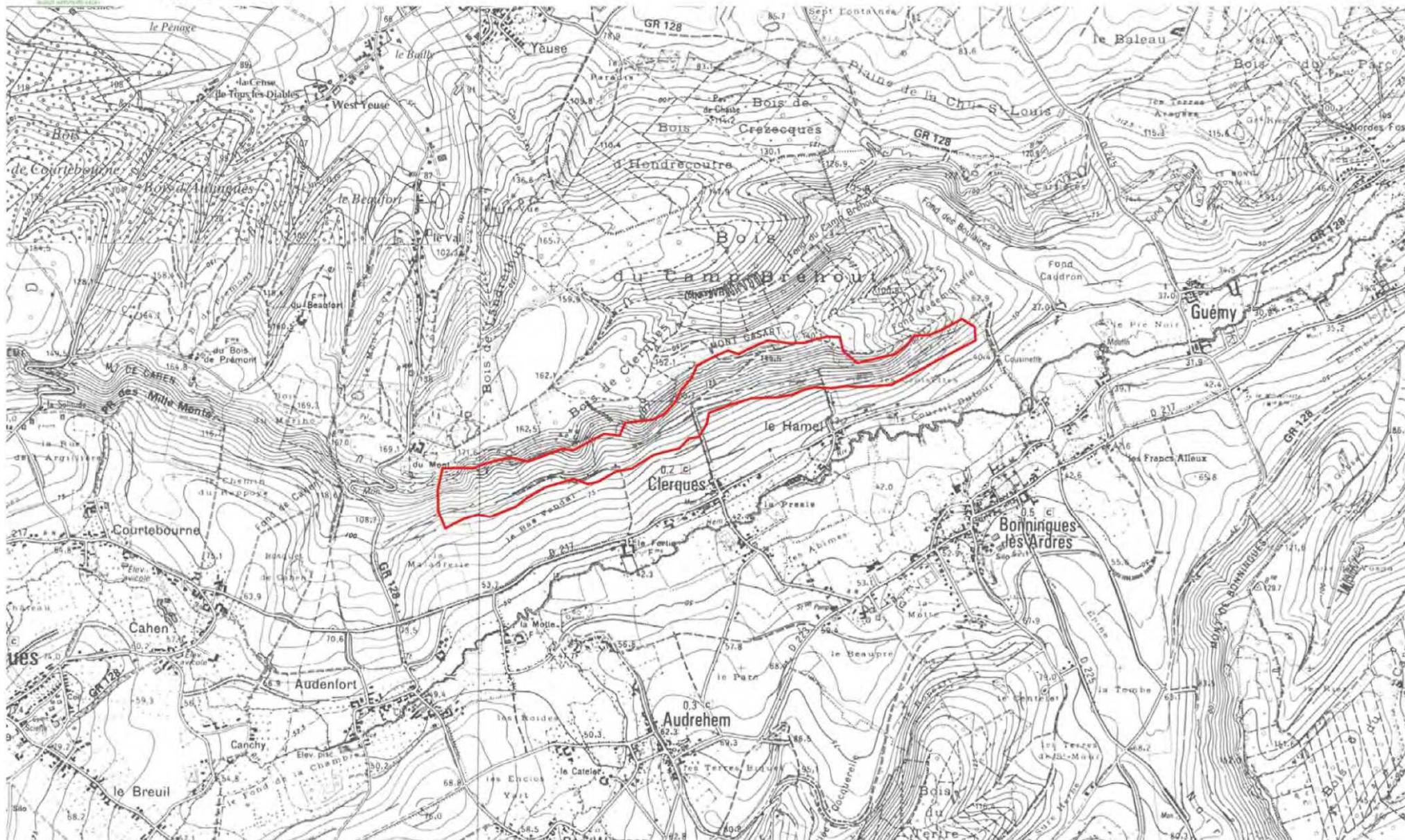
• Pour d'autres renseignements :

- DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
- Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
- Nord-Nature

USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49

- Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38.79

Mont Gasart





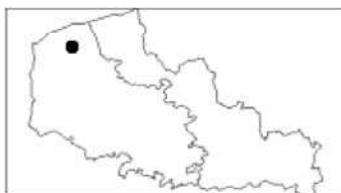
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Clerques

Lieu(x)-dit(s) : Hameau de « Le Hamel », « Les Croisettes », « Mont Gasart »

Localisation



Le Mont Gasart est situé sur le versant gauche de la vallée de la Hem, au nord-est de la commune de Clerques.

Surface : 49 ha

Statut foncier : propriétés privées

Nature du site : pelouses crayeuses et fourrés arbustifs

Description des milieux

Le coteau du Mont Gasart s'étend en lisière du Bois du Camp Bréhout et du Bois de Clerques. Plusieurs chemins creux grimpent du hameau de Hamel vers les pelouses rases, érodées en escalier par le bétail. Ce versant en exposition sud - sud-est, légèrement festonné, domine la vallée de la Hem, petite rivière sinueuse s'écoulant au milieu de prairies bocagères pâturées.

Coteau crayeux avec pelouses et prairies calcicoles en lisière du Bois du Camp Bréhout

Délimitation

Intérêt écologique

● FLORE ET VEGETATION

Il s'agit ici de pelouses tout à fait originales dont le cortège floristique plus thermophile les rapproche des pelouses de la vallée de la Somme.

L'apparition d'un groupe d'espèces rares d'intérêt régional (Avoine des prés...) semble aller de pair avec la disparition de la Succise des prés, plutôt liée aux pelouses marneuses.

Ce site renferme au moins 6 espèces d'orchidées, les mieux représentées étant l'Orchis tacheté des bois et la Gymnadénie moucheron.

Toutes les formes de passage entre la pelouse et les prairies calcicoles pâturées et/ou fauchées peuvent être observées au sein des différentes parcelles.

Dans la partie sommitale du coteau, l'ourlet à Marjolaine et le manteau à Viome lantane annoncent progressivement l'évolution vers la hêtraie neutro-calcicole.

● FAUNE

De nombreuses espèces animales, forestière ou non, utilisent les pelouses du Mont Gasart pour s'y reproduire ou s'y alimenter (Faucon crécerelle, Grives, Mésanges, Rossignol philomèle...). Leur situation en lisière de la couronnée boisée de Licques est donc un facteur important pour l'enrichissement de la faune du Pays de Licques.

Evolution et menaces

Bien qu'encore diversifiées et très intéressantes floristiquement, les pelouses du Mont Gasart sont trop intensivement pâturées et certaines espèces sensibles ne peuvent se développer.

En bas de ce coteau, les cultures représentent une source de dispersion d'espèces nitrophiles et d'adventices indésirables d'autant plus que les boisements linéaires qui pourraient protéger le versant tendent à être « grignotés » par l'agriculture (arbustes traités ou parfois même brûlés car considérés comme une gêne en bordure de champs !).

Gestion et protection

Alliant diversité et originalité floristiques à une certaine valeur paysagère, les pelouses du Mont Gasart doivent être préservées en tenant compte de leur appartenance au complexe écologique de la « cuesta » du Pays de Licques.

Il serait cependant souhaitable d'alléger la pression de pâturage en limitant sa durée et en diminuant la charge à l'hectare.

Aucune plantation, quelle qu'elle soit, ne doit y être réalisée au risque de faire disparaître complètement les pelouses.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

● Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF

- Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
- Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02

● Pour d'autres renseignements :

- DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
- Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60

- Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
- Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« La Grand Vannage - Les Gautre faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98



Mont de Guemy



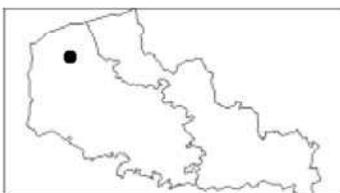
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Communes : Tournehem-sur-la-Hem, Hameau de Guemy, Louches, Clerques

Lieu(x)-dit(s) : « Les Carrières » - « Fond des Boulares »

Localisation



Le Mont de Guemy domine près de 90 m la vallée de la Hem dont il souligne le versant gauche entre le Bois du Parc et le Bois du Camp Bréhout. Il est situé sur la commune de Tournehem-sur-la-Hem qui appartient au Parc Naturel Régional de l'Audomarois.

Surface : 40 ha

Statut foncier : propriétés privées

Nature du site : pelouses crayeuses et fourrés arbustifs

Description des milieux

Le Mont de Guemy correspond à une ramification vers le nord de la « cuesta » du pays de Licques. Il forme un promontoire de craie dominant la Plaine Maritime Flamande et marque la fin du système des collines de l'Artois. Le coteau, couvert d'une mosaïque de pelouses, prairies et fourrés calcicoles intimement intriqués, fait face au Bois du Camp Bréhout et surplombe un petit vallon cultivé. Au-delà, sur le plateau, subsistent les ruines de la Chapelle-St-Louis de Guemy, site classé depuis 1913.

Le Mont de Guemy avec ses pelouses et prairies calcicoles pâturées, depuis le Fond des Boulares.

Délimitation

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

Le coteau de Guemy est considéré, avec les pelouses de Colbert et du bois du Haut, comme un des sites de pelouses de plus grande valeur botanique au niveau régional, après le Cap Blanc Nez.

Par la présence d'orchidées exceptionnelles et de nombreuses autres plantes plus ou moins rares (dont cinq sont protégées), son intérêt floristique est en effet très élevé. Mais c'est surtout par la structuration de ses végétations en communautés tout à fait originales que les pelouses de Guemy représentent un patrimoine naturel inestimable.

Un extraordinaire point de vue du haut du coteau, vers la plaine maritime et la côte Calais-Dunkerque d'un côté et la Boutonnière du Pays de Licques de l'autre, renforce encore l'importance du site pour la Région Nord-Pas de Calais.

• FAUNE

La situation du Mont de Guemy, en lisière de l'importante couronne boisée au Nord de Licques, est un atout majeur pour la diversité de la faune. Ainsi les oiseaux vont-ils exploiter toutes les ressources du milieu pour s'alimenter et se reproduire sur ce site qui leur offre des biotopes relativement variés : pelouses rases, pelouses denses, éboulis crayeux, prairies et friches calcicoles, nombreux fourrés plus ou moins disséminés dans l'espace...

La qualité de l'avifaune nicheuse est illustrée par des espèces d'intérêt régional comme l'Hypolaïs icterine et la Fauvette babillarde.

Les sangliers et chevreuils qui gravitent entre le Bois du Camp Bréhout et la Forêt Domaniale de Tournehem fréquentent régulièrement le Mont de Guemy.

De nombreux insectes (Coléoptères, Papillons...) sont attirés sur ce coteau sec exposé plein sud et égayé de vives floraisons dès le début du printemps (Primevère officinale, Violette hérissée puis Orchidées, Centaurées et Légumineuses...).

Evolution et menaces

Un abandon du pâturage et de certaines zones a déjà beaucoup modifié la physionomie et la structure de la végétation. Les graminées sociales (Brachypode penné, Avoine élevée...) envahissent la pelouse faisant disparaître les petites espèces caractéristiques les plus sensibles.

Les arbustes, déjà présents, gagnent du terrain et constituent des fourrés en nappe qui occupent des surfaces de plus en plus grandes... A moyen terme (quelques dizaines d'années), la pelouse aura disparu sauf en de rares endroits où le lapin se substitue au bétail pour brouter la végétation et la maintenir rase.

D'anciens aménagements historiques (blockhaus) et quelques traces de moto-cross dégradent ponctuellement le site.

Gestion et protection

Le Mont de Guemy, complexe pelousaire de très grande valeur biologique est d'un intérêt qui dépasse largement le cadre régional. A ce titre, il doit donc être préservé et une gestion conservatoire adaptée devrait garantir sa diversité et son originalité floristiques et phytocœnotiques.

Un pâturage extensif doit y être maintenu en excluant les chevaux dont le fumier est trop riche. Une convention de « gestion écologique conservatoire » avec le Parc Naturel Régional de l'Audomarois pourrait permettre à un ou plusieurs agriculteurs de pérenniser des pratiques pastorales ancestrales en voie de disparition.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36,16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

• Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF

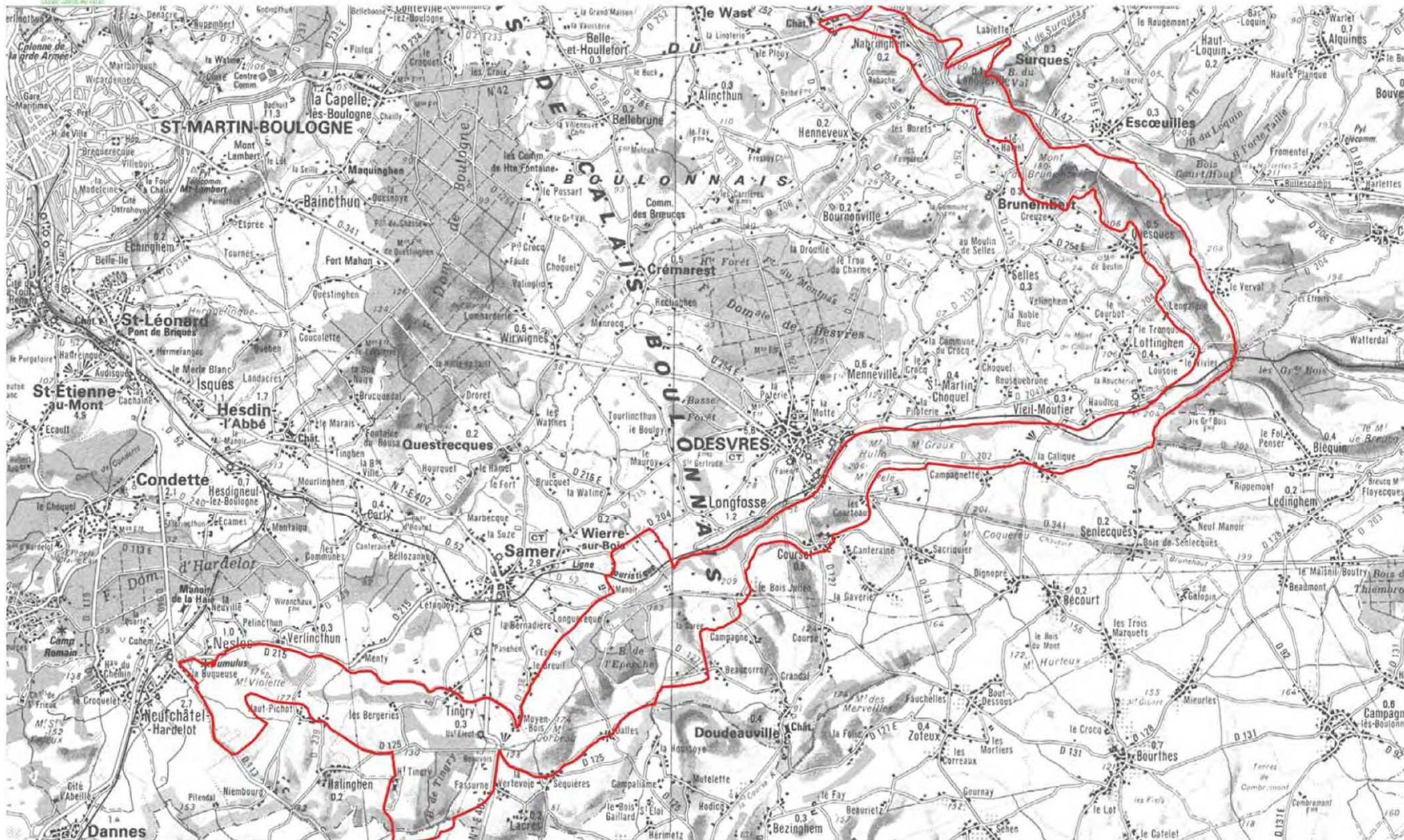
- Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
- Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02

• Pour d'autres renseignements :

- DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
- Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
- Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCO CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
- Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« La Grand Vannage - Les Gautre faces »
62510 ARQUES - Tél. : 03.21.98.62.98



Cuesta du Boulonnais entre Neufchatel- Hardelot et Collembert

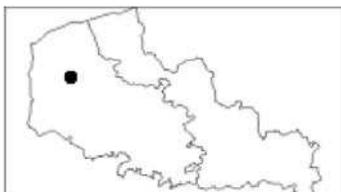


Description générale

Département : Pas-de-Calais

Commune(s) : Neufchâtel-Hardelot, Nesles, Verlincthun, Tingry, Halinghen, Lacres, Samer, Longfossé, Dalles, Doudeauville, Desvres, Courset, St-Martin-Choquel, Vieil-Moutier, Lottinghen, Le Verval, Quesques, Brunembert, Escoeuilles, Longueville, Nabringhen, Colembert

Localisation



La Cuesta du Boulonnais marque la séparation entre les terrains jurassiques du Bas-Boulonnais et les plateaux crayeux des Hautes Terres Artésiennes.

Délimitation

Surface : 4410 ha

Statut foncier : propriétés privées et communales

Nature du site : pelouses crayeuses, fourrés et bois

Description des milieux

En un linéaire à la forme tout à fait originale, cette cuesta crayeuse enserme la dépression du Bas-Boulonnais dont le bocage mollement vallonné et très verdoyant contraste singulièrement avec l'aspect steppique des pentes crayeuses abruptes couvertes de pelouses.

Ce grand ensemble géomorphologique regroupe en effet les sites de pelouses parmi les plus prestigieux de la région Nord - Pas de Calais (complexe Colembert-Nabringhen-Longueville, Mont Violette...).

La branche nord de la cuesta entre Nabringhen et la Longueville

Intérêt écologique

● FLORE ET VEGETATION

Avec la côte boisée de Samer (Bois de l'Eperche en particulier), ce complexe de végétations herbacées et forestières rassemble pratiquement toute la flore calcicole potentielle de la partie atlantique de la région.

De très nombreuses communautés végétales se sont en effet différenciées sur ces côteaux, certaines présentant un net caractère thermophile tantôt atlantique, tantôt continental, du fait de la situation privilégiée du Boulonnais (altitude élevée, proximité de la mer, nature des affleurements crayeux). L'exemple des lisières à Alouchier et Sénéçon à feuilles spatulées du bois de l'Eperche est à cet égard tout à fait remarquable et unique dans la région.

● FAUNE

C'est surtout la multiplication des effets de lisière (contact pelouses-prébois-forêts) qui joue ici un rôle important pour la faune. Les pelouses en elles mêmes ne présentent en effet qu'un intérêt limité, si ce n'est pour les insectes et en particulier les papillons.

Les quelques zones boisées ponctuant la cuesta, surtout au sud (Bois de l'Eperche, Bois de Tingry...) fixent malgré tout de nombreuses espèces animales (divers rapaces rares notamment) et permettent le déplacement de la grande faune des zones littorales vers le Haut Boulonnais et le Pays de Licques.

La branche sud de la cuesta du Boulonnais entre Verlincthun et Nesles

Evolution et menaces

- Densification de la végétation avec reprise de la dynamique forestière aboutissant à terme à la disparition de la pelouse.
- Déprise agricole avec abandon de l'exploitation traditionnelle (pâturage extensif sans apport d'engrais)
- Reboisement naturel ou artificiel (plantation de résineux comme à Nesles !).
- Intensification du pâturage ou remise en culture des herbages les moins pentus.
- Grignotage de certaines lisières herbacées et arbustives avec eutrophisation de la flore.

Gestion et protection

- Protection écologique et paysagère de l'ensemble du site avec mise en réserve naturelle des secteurs de plus grande valeur biologique (ZNIEFF de type I).
- Dans le cadre du Parc Naturel Régional du Boulonnais, mise en place d'une politique globale de gestion et de restauration des pelouses calcicoles les plus précieuses (complexe de Colembert-Nabringhen-Longueville, côteau de Verlincthun...).
- Maintien d'une gestion sylvicole diversifiée alliant production de bois et amélioration du patrimoine biologique :
 - taillis sous futaie ou futaie jardinée à préférer à la futaie équienne,
 - maintien ou reconstitution des lisières externes,
 - diversification des essences en excluant toute introduction d'espèces non indigènes (résineux notamment).
- Proscrire toute plantation des anciens parcours pastoraux émaillés de Genévriers.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCO CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.20.83.38.79

Inventaire ZNIEFF



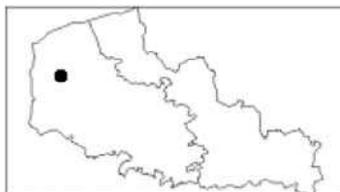
Description générale

Département : Pas-de-Calais

Commune(s) : Nabringhen, Longueville

Lieu(x) dit(s) : « La Pièce à Fontaine » - « Les Morlingeant »

Localisation



Les pelouses crayeuses de Nabringhen sont situées entre le Mont Dauphin et le Mont St-Sylvestre. Elles appartiennent au vaste ensemble écologique linéaire constitué par la cuesta du Boulonnais.

Délimitation

Site n°35-1 Les pelouses crayeuses de Nabringhen

Surface : 61 ha

Statut foncier : propriétés privées et communales

Nature du site : pelouses et fourrés calcicoles

Description des milieux

Cet ensemble de pelouses calcicoles marque le rebord septentrional de la « falaise » de craie enserrant la cuvette herbagère du Bas Boulonnais. Le long du versant abrupt se succèdent ainsi des « steppes » herbeuses émaillées de Genévriers aux formes insolites, gardiens immuables de ces anciens parcours pastoraux aujourd'hui délaissés par l'agriculture productiviste... et lentement mais inexorablement envahis par des fourrés arbustifs annonçant la reconquête forestière.

Pelouses à Genévriers et fourrés de recolonisation sur le coteau de Nabringhen

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

Il s'agit d'un des éléments majeurs du complexe des pelouses de la cuesta du Boulonnais dont l'intérêt floristique et phytocoenotique est ici associé à un intérêt géologique et géomorphologique exceptionnel.

L'originalité et la valeur du site sont illustrés par toute une série de végétations calcicoles dont de remarquables pelouses rases et lisières herbacées thermophiles hébergeant un cortège de plantes particulièrement rares ou menacées à l'échelle régionale. Parmi les quatorze espèces végétales protégées recensées sur ces coteaux crayeux, on peut mentionner au moins cinq orchidées parmi la dizaine signalée mais aussi des plantes sensibles à la densification des pelouses comme la Gentiane d'Allemagne.

• FAUNE

La faune caractéristique du site est celle de milieux ouverts ou semi-ouverts. Son originalité et son intérêt résident plus dans la structure des divers peuplements que dans la rareté des espèces qui les composent. On peut également noter l'utilisation des pelouses et des fourrés par de nombreux passereaux et divers rapaces lors des migrations ou en automne (Busard St-Martin, Epervier d'Europe...).

Evolution et menaces

- Abandon du pâturage avec densification de la végétation puis reprise de la dynamique forestière.
- Intensification de certaines prairies et pelouses calcicoles encore exploitées avec régression des espèces caractéristiques et baisse de diversité floristique.
- Eutrophisation et rudéralisation des zones en contact avec les cultures ou en bordure des voies de communication.

Gestion et protection

- Site exceptionnel de très grande valeur floristique devant faire l'objet de mesures de protection et de gestion prioritaires (réseau de réserves naturelles régionales).
- Nécessité d'une gestion conservatoire avec suivi scientifique de l'évolution du milieu (restauration d'un pâturage ovin extensif sans apport d'engrais).
- Exclure tout reboisement quel qu'il soit car il engendrerait la perte d'un patrimoine floristique inestimable, d'intérêt national.
- Aucune ouverture de carrière ne doit être autorisée sur ce site.
- Proscrire toute implantation touristique (caravanes ou bungalows).

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

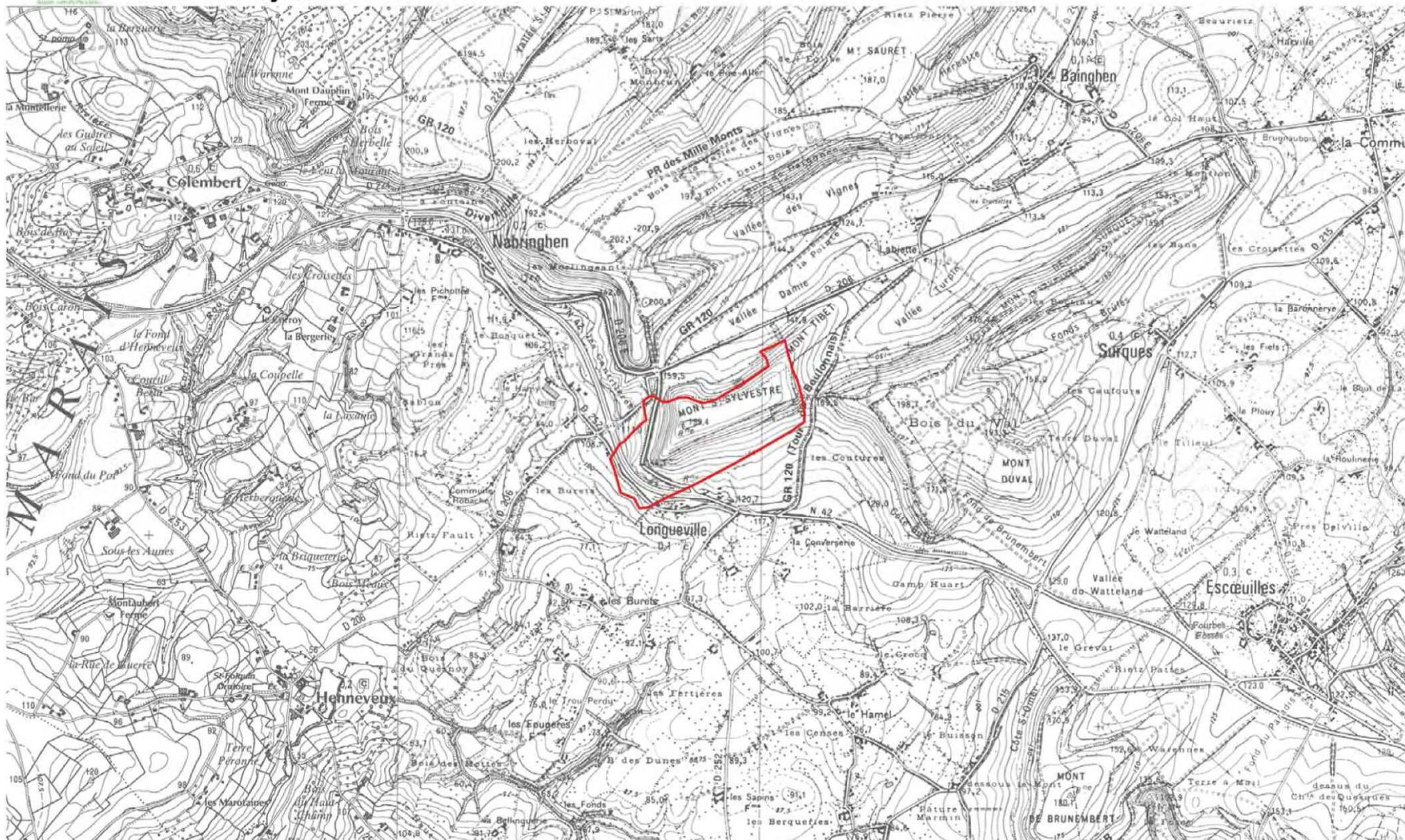
• Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF

- Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
- Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02

• Pour d'autres renseignements :

- DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
- Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
- Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
- Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38.79

Mont St- Sylvestre



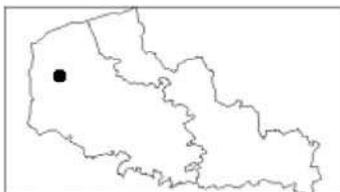
Inventaire ZNIEFF



Description générale

Département : Pas-de-Calais
Commune(s) : Longueville, Bainghen
Lieu(x) dit(s) : « Mont St-Sylvestre »

Localisation



Du haut de ses 200 m d'altitude, le Mont St-Sylvestre domine le bocage du Bas-Boulonnais ; il s'étend en grande partie au nord-est de la RN 42 entre « Les Cantillères » et le village de Longueville.

Délimitation

Site n°35-2 Le Mont-St-Sylvestre

Surface : 39 ha
Statut foncier : propriétés privées
Nature du site : pelouses et prairies calcicoles

Description des milieux

Le Mont St Sylvestre, promontoire crayeux aux formes arrondies, présente toutes les caractéristiques des anciens parcours à moutons qui jalonnent la cuesta du Boulonnais.

Voilées de Genévriers aux apparences diverses, ces « reliques ethnopastorales » (V. BOULLET) témoignent de paysages millénaires conservés jusqu'à nos jours mais très menacés aujourd'hui par les mutations du monde agricole.

Pelouses thermophiles émaillées de Genévriers sur le Mont St-Sylvestre

Intérêt écologique

• FLORE ET VEGETATION

Encore en partie exploité, le Mont St-Sylvestre rassemble sur une faible superficie toutes les composantes végétales des côteaux crayeux du Boulonnais :

- pelouses rases écorchées hébergeant la flore la plus typique...et souvent aussi la plus sensible,
- pelouses plus denses progressivement envahies par le Brachypode penné, espèce très agressive annonçant la lente dégradation de la pelouse originelle,
- prairies calcicoles pâturées... mais encore très riches en éléments de la pelouse (orchidées notamment),
- ourlets thermophiles,
- manteaux arbustifs neutro-calcicoles à *Vionne lantane*...

De très grande qualité, la flore de ce site héberge de nombreuses espèces rares, onze d'entre elles étant protégées dans la région Nord - Pas de Calais.

Evolution et menaces

- Abandon du pâturage de certaines parcelles avec densification de la végétation.
- Intensification des prairies et pelouses calcicoles encore exploitées.
- Eutrophisation voire rudéralisation des zones en contact avec les cultures, en haut et en bas du coteau.

Gestion et protection

- Site de très grande valeur floristique devant faire partie du réseau de réserves naturelles régionales.
- Gestion conservatoire des pelouses du Mont St-Sylvestre à associer à celles des côteaux crayeux de Colembert-Nabringhen (restauration d'un pâturage ovin extensif sur ces trois sites, avec suivi scientifique de l'évolution du milieu).
- Exclure tout reboisement, quel qu'il soit, car il engendrerait la perte d'un patrimoine floristique inestimable, d'intérêt national.

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries - 59270 BAILLEUL - Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX - Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional du Boulonnais
« Manoir du Huisbois » - Le Wast
62142 COLEMBERT - Tél. : 03.21.83.38379